Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20261105-DELIB2026_48-DE

Département du **MORBIHAN**
Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal, LE CORRE Floriane, GRAIGNIC Béatrice, OGER François, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absent ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à Morgan EMERY

Monsieur Alexandre LUBAC a été nommé secrétaire de séance

2026/48 : Rapport d'activités 2025 Lorient agglomération

En vertu de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement et les comptes annuels.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Conformément à ces dispositions, le président de Lorient Agglomération a communiqué à chacune des communes membres son rapport d'activité de l'année 2025 qui concerne notamment :

- Les communes membres
- Les compétences de l'EPCI
- Les grandes réalisations
- Le rapport financier…

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal :

- ARTICLE 1 : PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2025 de Lorient Agglomération.
- ARTICLE 2 : PRÉCISE que ledit rapport sera mis à disposition du public conformément à la loi.

Certifié exact, pour copie conforme

Le Maire,
Patrick LE CALOCH

Le secrétaire de séance,
Alexandre LUBAC